Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260407-2026_04_APPRO-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL DE LASSY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le **7 avril à 19h30**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LASSY, dûment convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier LE CHÉNÉCHAL, président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 16

Étaient présents ; Mme Véronique LEDUC, Mme Alexandra SAPIN, M. Hugues MOULARD, M. Jean-Yves BOURDEVERRE, Mme Céline DELGADO, Mme Marie MABILLE, M. François LE MERLUS, M. Gérard LEGEAY. Mme Jacqueline COURTEL, Mme Juliette COLOMBEL, Mme Laetitia BLOMMAERT, M. Bruno GANDON, M. Patrick GEFFARD, M. Eric LABILLOYE.

ABSENTS ayant donné procuration : Mme Nathalie CUNY a donné procuration à Mme LEDUC

ABSENTS : Mme Anne-Cécile GALLERAND,

SECRÉTAIRE Mme Véronique LEDUC

2026.04 – AFFECTATION DES RESULTATS 2025

L'article L.2311-5 du CGCT dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par l'assemblée délibérante, après constations des résultats définitifs.

Considérant que le compte financier unique 2025 adopté lors de cette séance du 25 avril 2025 présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2025 + 2 761,92 €

Le Conseil d'administration du C.C.A.S., après délibération, à l'unanimité des membres, décide :

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260407-2026_04_APPRO-DE

- D'arrêter le résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2025 du Budget du CCAS de Lassy à 2 761,92 € et de l'affecter à l'article R002 de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2026 ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires concernant cette affectation.

Pour extrait conforme,
En Mairie de LASSY, le 10 avril 2026
Le Président du CCAS,
Monsieur Didier LE CHÉNÉCHAL

